

FICHE D'INSCRIPTION COMPÉTITION Combat

Compétition : Date : Lieu :
Hébergement : oui non
Parents/Conjoints/Amis : Possibilité de transporter des combattants : oui non puissance fiscale du véhicule
Possibilité d'être chauffeur d'un véhicule de location : oui non (plus de 21 ans, condition des loueurs mais parents à privilégier et pas combattant)
Nom : Prénom : Tél :
N° de licence : N° de passeport : Grade :
Tél en cas d'urgence :

Sexe : M F

Catégories d'âge : POIDS :

<input type="checkbox"/>	Benjamins	Catégorie de poids :
<input type="checkbox"/>	Minimes	Catégorie de poids :
<input type="checkbox"/>	Cadets	Catégorie de poids :
<input type="checkbox"/>	Juniors	Catégorie de poids :
<input type="checkbox"/>	Seniors	Catégorie de poids :
<input type="checkbox"/>	Vétérans	Catégorie de poids :

Rappel sur les modalités des compétitions avec le club.

- 1°/ Avoir impérativement son passeport à jour pour la compétition.
- 2°/ Rendre dans les délais définis la présente fiche d'inscription aux entraîneurs.
- 3°/ Il doit y avoir un chauffeur par véhicule qui ne soit ni coach, ni arbitre, ni combattant.
- 4°/ En cas d'hébergement, si un ou plusieurs combattants sont mineurs, la présence d'un des parents, gérant 3 enfants maximum, est obligatoire. De plus s'il y a mixité des mineurs, un père et une mère sont nécessaires.

Les modalités 3 et 4 non remplies conduiront à l'annulation pure et simple de la compétition

Modalités financières.

Le club prend en charge les frais d'inscriptions aux compétitions ainsi que l'hébergement.

Compétitions ne nécessitant pas d'hébergement ; départ le matin retour le soir prévoir son ravitaillement personnel. Dans la mesure du possible on fait appel aux parents des combattants pour faire du covoiturage. Le club peut faire une attestation fiscale permettant une déduction fiscale (base déductible ; nombre de kilomètres X le barème kilométrique admis par les impôts en fonction de la puissance fiscale du véhicule) Le recours à un véhicule de location doit rester exceptionnel.

Compétitions nécessitant un hébergement ; Le club prend en charge le repas du soir et le petit déjeuner ainsi que le repas du soir du retour si besoin. (On essayera dans la limite du possible de privilégier une location d'appartement afin de faire les repas sur place) Pique-nique pour le jour de la compétition non pris en charge par le club. **En contrepartie une somme de 20€ est demandée pour chaque combattants** et à rendre en même temps que la fiche d'inscription.

Le club prend intégralement les frais pour les coaches, arbitres et chauffeurs.

Les frais des parents accompagnants ne sont pas pris en charge par le club.